



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE FEUILLE DE ROUTE QUALITÉ DE L'AIR AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Comité de suivi du 30 juin 2021

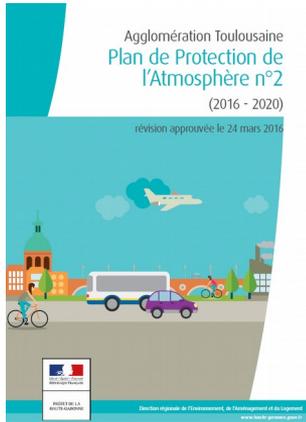
Programme

- Évaluation du PPA 2016-2020 – Atmo Occitanie / Dreal Occitanie
- Révision du PPA – Dreal Occitanie
- Zone à faible émission mobilité – Toulouse Métropole
- Bilan de la qualité de l'air en 2020 / Confinement 2021 – Atmo Occitanie
- Fonds air mobilité – Ademe
- Questions diverses – Dreal / ...



L'évaluation du PPA 2016-2020

Principe



- Le PPA 2016-2020 a été approuvé le 24 mars 2016 par arrêté préfectoral
- Second PPA en vigueur sur le territoire
- Code environnement : le PPA est révisable tous les 5 ans après évaluation
- Situation particulière du contentieux : la révision a été actée le 03 nov 2020
- Nécessité de tirer un bilan et un retour d'expérience de la mise en œuvre de ce PPA avant sa révision

Evaluation du PPA 2016-2020

Polluants concernés : NO₂ – PM 10 – PM 2.5

Évaluation quantitative

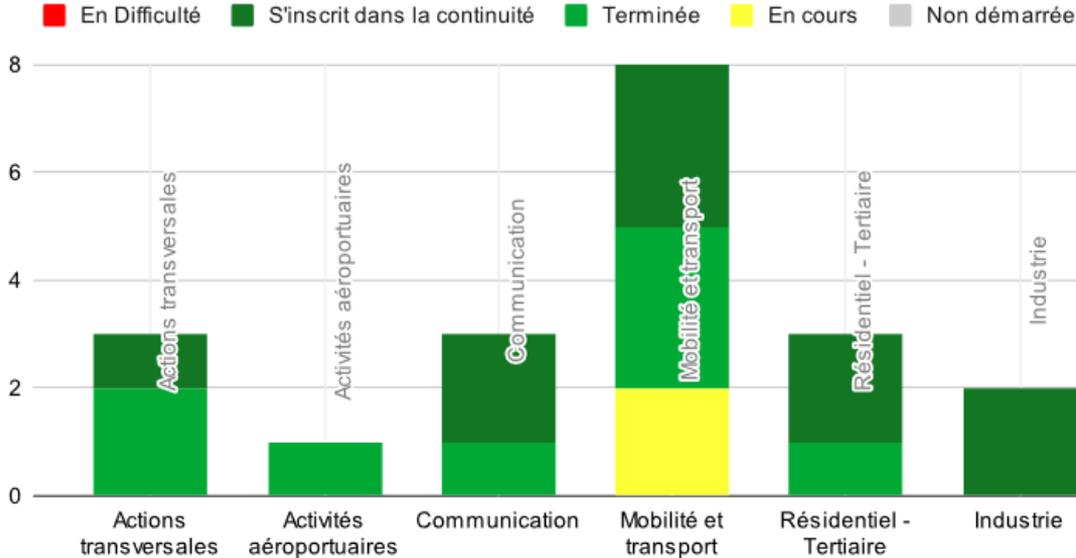
- Emissions
- Concentrations
- Population exposée

Évaluation qualitative

- Avancement des actions
- Mobilisation des acteurs
- Enseignements à tirer



BILAN PPA



Résidentiel - Tertiaire

A1

Renouveler le parc des chaudières et appareils de chauffage anciens

A2

Installer des objectifs de performances minimales pour les nouvelles chaudières et les nouveaux appareils de chauffage (400 kW – 2 MW)

D3

Sensibiliser sur les impacts des feux de plein air et sur l'interdiction du brûlage à l'air libre

Actions transversales

C1

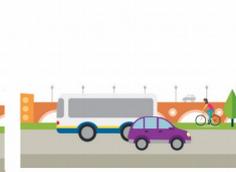
Définir les attendus à la qualité de l'air à retrouver dans les études d'impact

C2

Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme

C4

Développer un outil d'identification des zones sensibles



Mobilité-Transports

B1

Gestion des circulations

Réduire les vitesses maximales autorisées dans la zone PPA

B2

Mobilité propre et alternative

Développer les nouveaux usages de la voiture partagée

B3

Plan mobilité employeurs

Promouvoir les plans de mobilité (PDE, PDA, PDIE, PDES, PDUiv,...)

B4

Mobilité active

Développer l'usage du vélo

B5

Transport de marchandises

Améliorer les performances environnementales des modalités de livraison

B6

Transport de marchandises

Améliorer les performances environnementales du transport de matériaux de construction

B7

Offre de transport

Développer les services autour de la billetterie unique

B8

Gestion des circulations

Mettre en œuvre des mesures supplémentaires permettant de réduire les émissions liées au trafic routier sur l'agglomération toulousaine



Industrie

A3

Réduire les émissions des installations de combustion d'une puissance comprise entre 2 et 20 MW

C3

Définir des modèles de clauses techniques visant à limiter l'impact des chantiers sur la qualité de l'air

Communication

D1

Mettre en place un plan de communication destiné au grand public afin de sensibiliser sur les technologies et pratiques moins polluantes de la combustion du bois

D2

Communiquer sur les conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique

D4

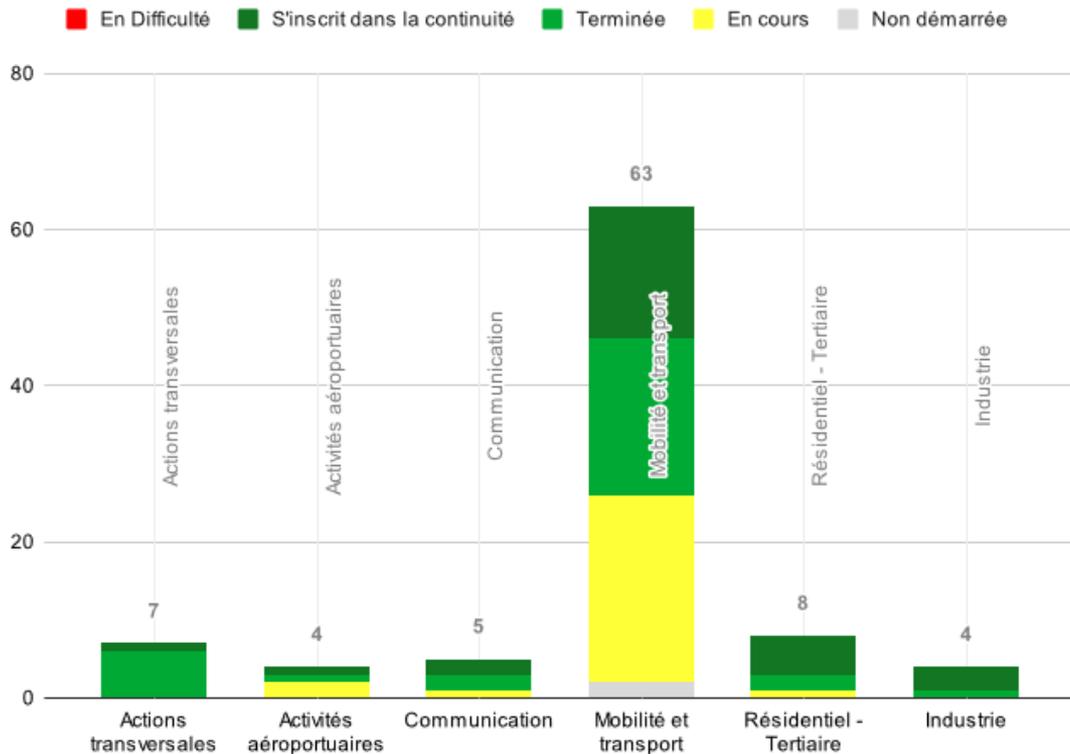
Informar la population de la zone PPA sur l'état de la qualité de l'air et de son évolution

Activités aéroportuaires

B9

Connaître les émissions liées au transport aérien et aux activités aéroportuaires

PPA + Feuille de Route

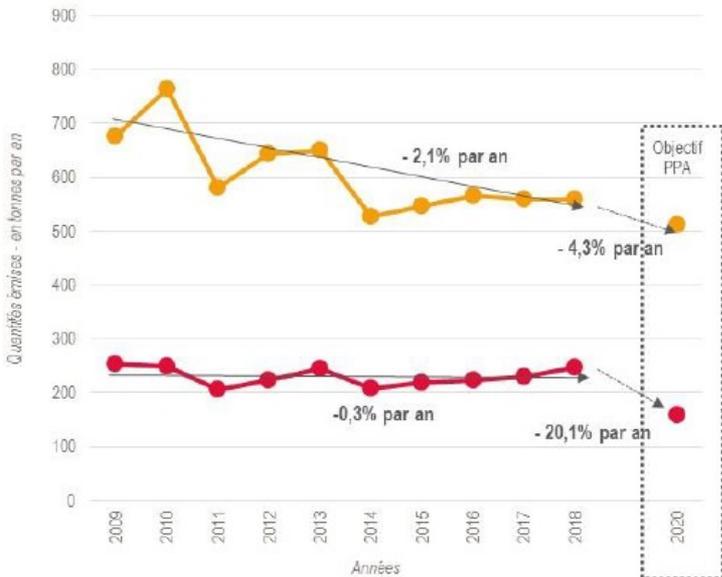


Résidentiel - Tertiaire



Évolution des émissions d'OXYDES D'AZOTE - secteurs Résidentiel et Tertiaire - territoire du PPA toulousain - entre 2009 et 2018

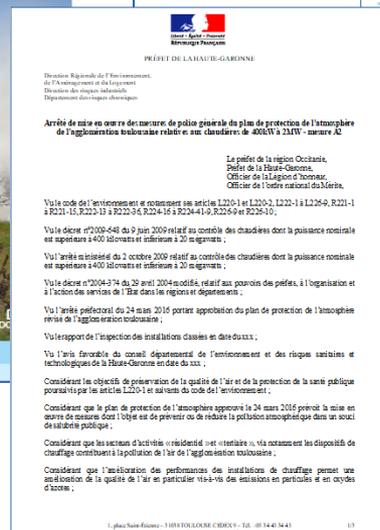
Inventaire des émissions - Atmo Occitanie - ATMJO_IRSV_M_Doc_2008_2018



RÉSIDENTIEL



TERTIAIRE



24 novembre 2017

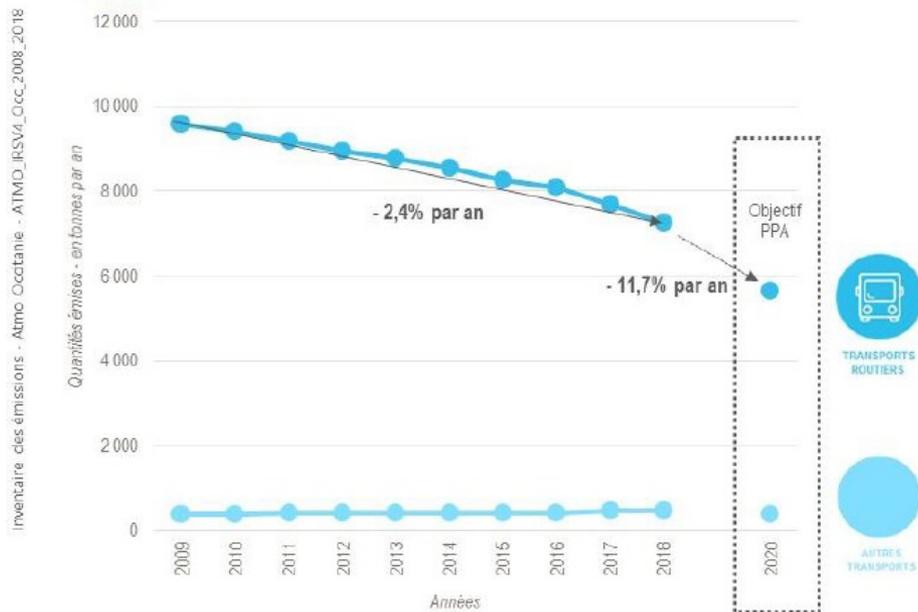
Actions A1 - A2 - D1 - D3

12 571 Personnes sensibilisées dans les espaces info-énergie entre 2016 et 2020

Transports



Évolution des émissions d'OXYDES D'AZOTE - secteur des transports - territoire du PPA toulousain - entre 2009 et 2018



Offre de transport

Mobilité propre et alternative

Mobilité active

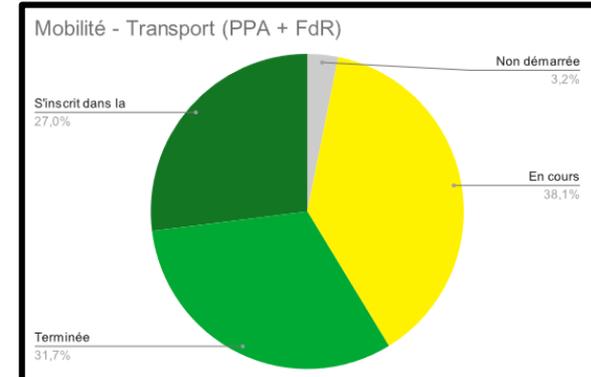
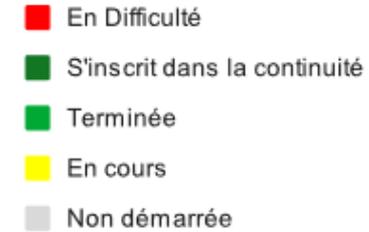
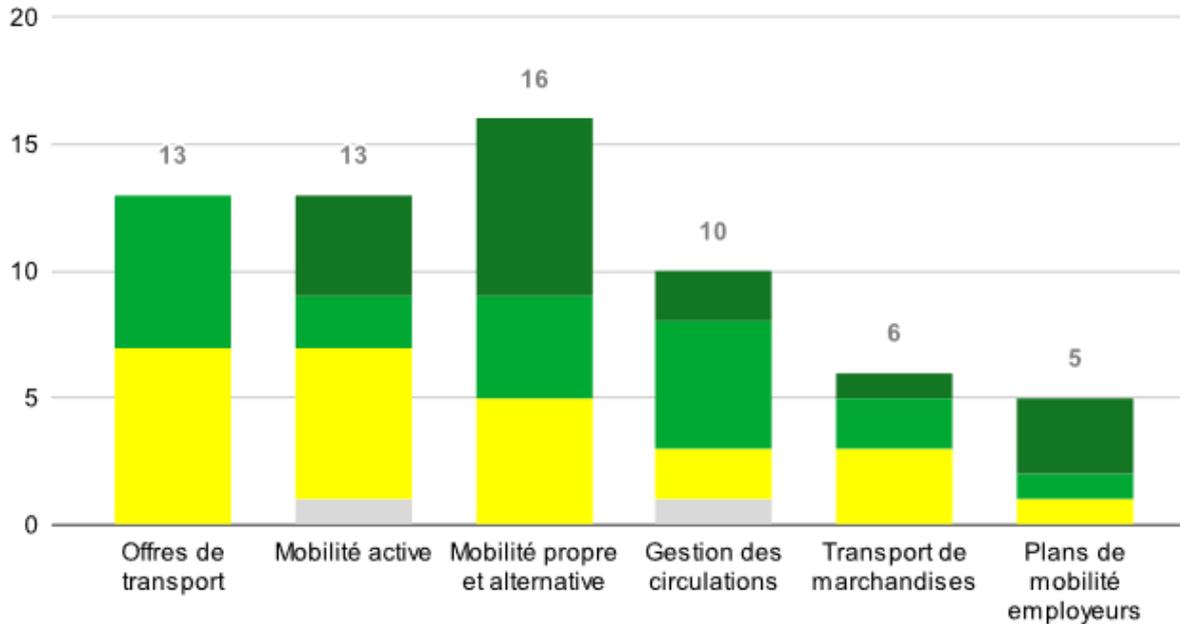
Gestion des circulations

Transport de marchandises

Plan mobilité employeurs

Transports (vue d'ensemble)

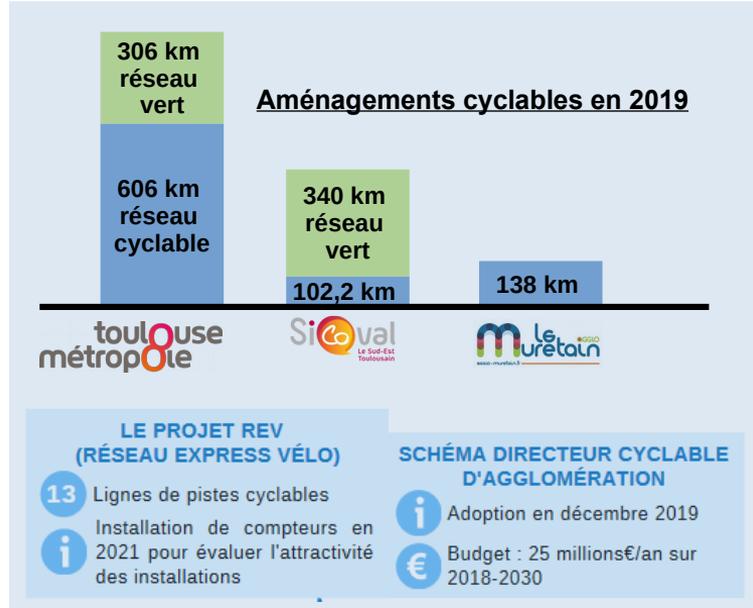
BILAN Mobilité - Transports (PPA + FdR)



Transports



Action B1
(abaissement des vitesses)



Action B4
(Développement du vélo)



Action B2
(Développer l'usage du covoiturage)

Transports

283

entreprises en démarche de
plan de mobilité fin 2020

224 297

Salariés concernés fin 2020

Action B3

(Promouvoir les plans mobilité)



Action B8

(Réduction des émissions du trafic routier)



Évaluation de l'impact
de l'activité
aéroportuaire ATB

Aéroports Franczal / Lasbordes

0.2% des émissions de NOx
(PPA)

-19.5% de NOx émis entre 2013
et 2018

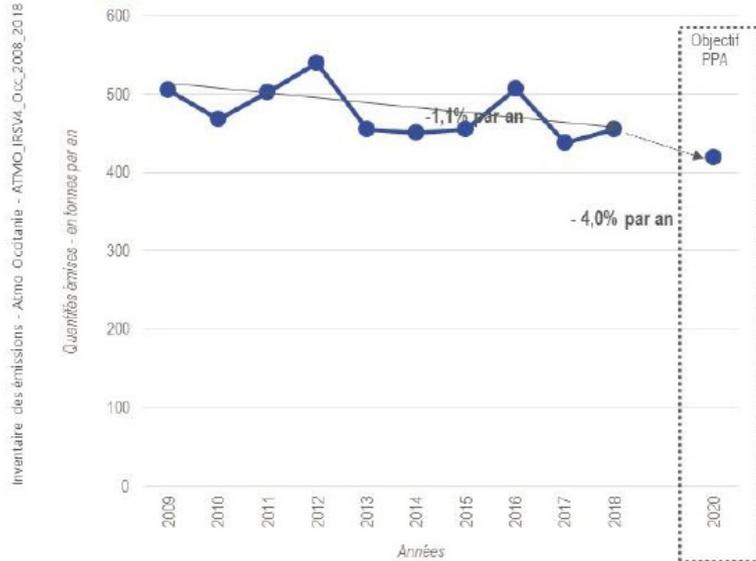
Action B9

(Transport aérien)

Industrie



Évolution des émissions d'OXYDES D'AZOTE - secteur de l'industrie - territoire du PPA toulousain - entre 2009 et 2018



INDUSTRIE



Charte Chantiers Propres

Chaufferies de puissance entre 2 et 20 Mw

104 installations recensées

10% contrôlées chaque année

Actions A3 - C3

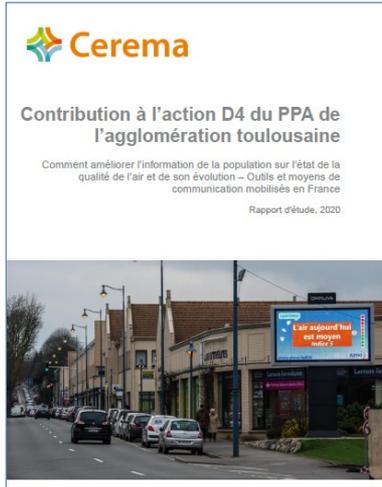
Communication & Actions transversales



Action D2

5892

Enfants sensibilisés à la pollution atmosphérique entre 2017 et 2020



Action D4

Informer la population de la zone PPA sur l'état de la qualité de l'air et de son évolution



Action C2

Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme

Enseignements à retenir



- Une amélioration continue de la qualité de l'air
- L'engagement d'acteurs diversifiés dans la mise en œuvre d'actions
- Une gouvernance qui s'appuie sur les sphères publiques, privées et sur le monde associatif

- Des efforts à poursuivre par rapport aux personnes exposées
- Tous les secteurs émetteurs restent concernés
- De nouveaux partenaires à mobiliser autour de l'enjeu
- Nécessité d'évaluation quantitative des actions → Rendre compte des résultats et pas seulement des moyens
- Un dispositif de suivi à améliorer → Choix des indicateurs / Nombre
- Ingénierie financière, hors fonds air-mobilité, à rechercher

La révision du PPA

Travaux engagés

Gouvernance du projet

- Maît. d'ouvrage : Préfet, déléguée DREAL
- Comité de Pilotage - COPIL
- Comité des partenaires – COPART
- Ateliers de travail

Périmètre du futur PPA

- 116 communes / 6 EPCI concernés
 - Zone d'action de surveillance
 - Loi NOTRe
 - Loi Mobilités
- Evolution du périmètre à prévoir

Accompagnement technique

- Recrutement d'un ou plusieurs BE
- Publication du marché du 25 juin au 27 août

Calendrier de travail

Modélisation du scénario fil de l'eau

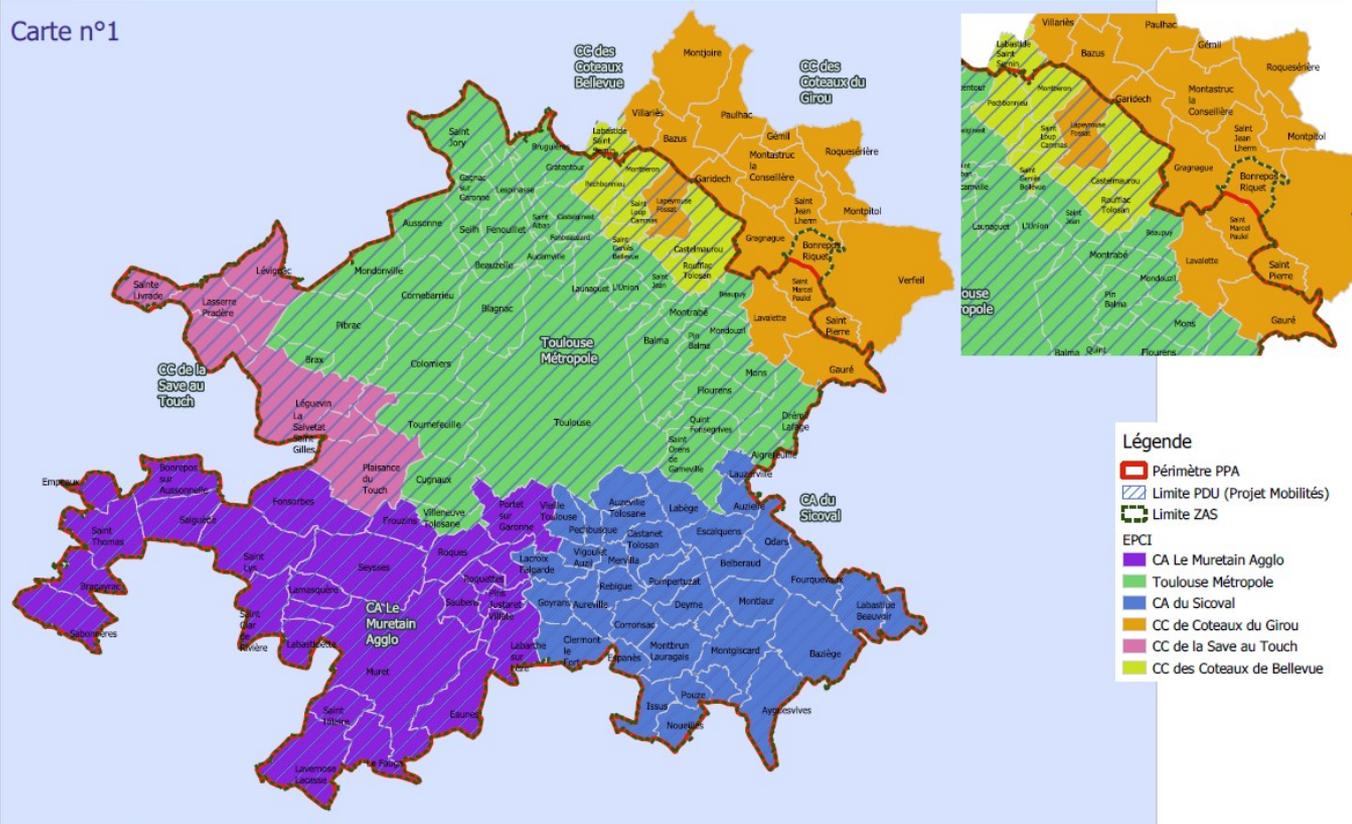
- Définition des hypothèses pour chaque secteur émetteur
- Hypothèses nationales / locales

Association des citoyens

Périmètre du futur PPA

Périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère toulousain: 2016-2020

Carte n°1

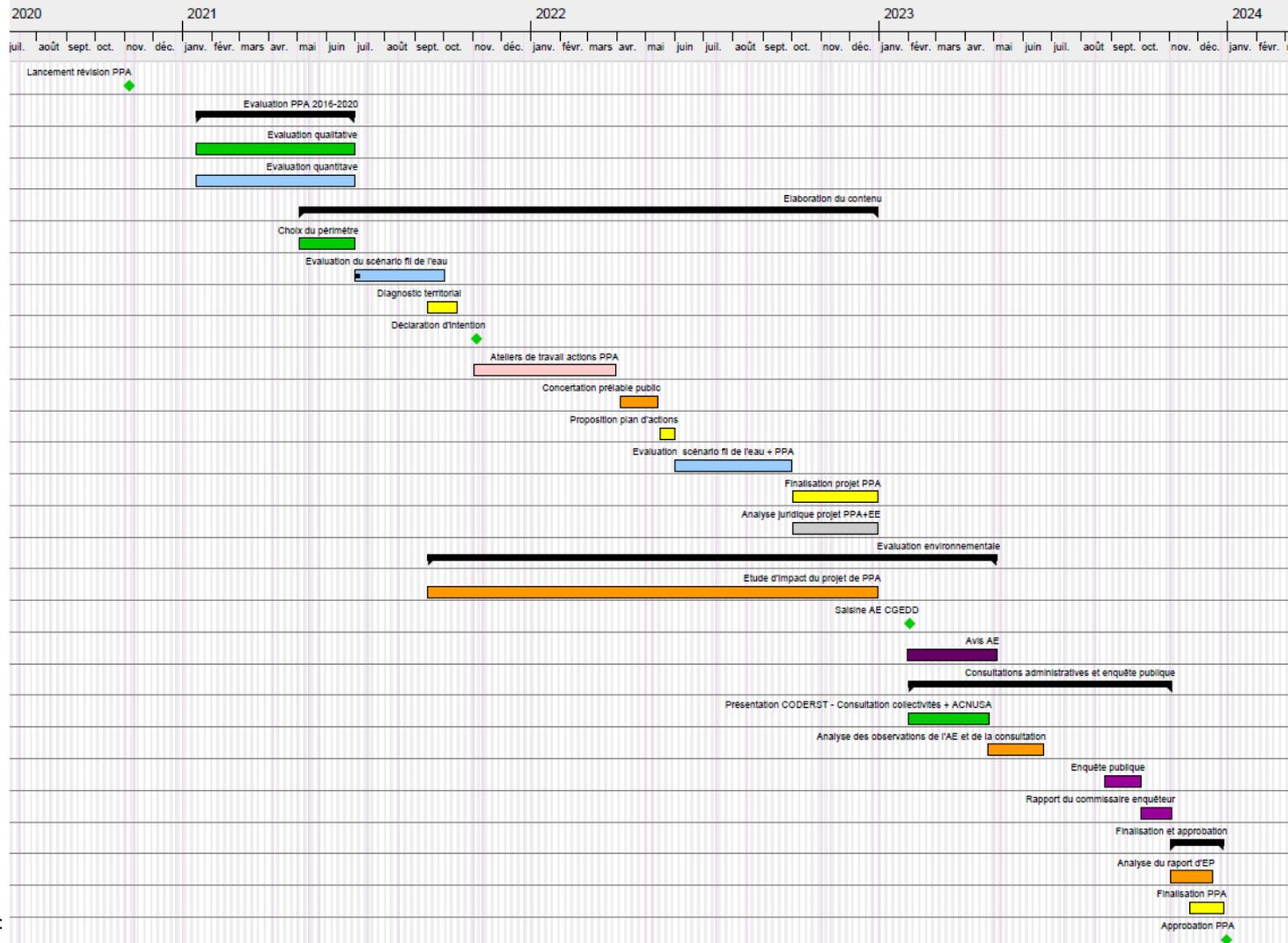


Légende

- Périmètre PPA
- Limite PDU (Projet Mobilités)
- Limite ZAS
- EPCI**
- CA Le Muretain Agglo
- Toulouse Métropole
- CA du Sicoval
- CC de Coteaux du Girou
- CC de la Save au Touch
- CC des Coteaux de Bellevue



Calendrier de travail



Actualités et questions diverses

Suivi du PPA

- Fascicule bilan des actions en 2019
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bilan-2019-des-actions-en-faveur-de-la-qualite-de-a25452.html>
- Pour la suite : publication des informations sur le site internet (mise en ligne en juillet)



Industrie

publié le 26 novembre 2019 (modifié le 16 juin 2021)

Selon l'inventaire des émissions réalisé en 2009 pour le territoire du PPA, le secteur de l'industrie est le troisième secteur d'activité en terme de contribution aux émissions de particules en suspension PM10 avec au total 20% des émissions. Au sein de ce secteur d'activité, l'exploitation des carrières et gravières représente 4,3% des émissions de particules et les chantiers de construction correspondent à 5,7% des émissions totales du territoire en particules en suspension PM10. Au total, quatre actions du PPA et de la Feuille de Route sont consacrées au secteur industriel afin de réduire les émissions de polluants.

Action	Industrie	Pilote	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A3. Réduire les émissions des installations de combustion d'une puissance comprise entre 2 et 20 MW				●	●	▶		
C3. Définir des modèles de clauses techniques visant à limiter l'impact des chantiers sur la qualité de l'air	EPCI/COMMUNES		●	●	●	●		
52. Renforcement des contrôles liés aux enjeux de qualité de l'air dans le programme d'inspections des ICPE			/	/	▶	▶		
53. Opérations Industrielles d'Airbus	AIRBUS		/	/	●	●	●	

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES LIÉS AUX ENJEUX DE QUALITÉ DE L'AIR DANS LE PROGRAMME D'INSPECTIONS DES ICPE

OBJECTIFS

- Renforcer les contrôles inspirés des registres Air des ICPE par des inspections complémentaires.
- Renforcer les contrôles des registres des installations de combustion de 2 à 20 MW régimes de la fabrication.
- Renforcer les prescriptions applicables aux gros émetteurs industriels en cas d'épisode de pollution.

Document Source: Feuille de route 2018 - Action 52 (lien à l'acteur A3 du PPA)

Secteur concerné: Industrie

Public concerné: Contrôles d'émissions de combustion et de sites industriels

Pré(s) de l'action: DREAL Occitanie, DREAL Inspection des installations classées

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

- Visites planimétriques : contrôles réalisés sur site et « documentaires » sur le thème de la qualité de l'air, selon le programme de visites de l'inspection des ICPE.
- Renforcement des contrôles inspirés des registres atmosphériques chez les industriels les plus émetteurs de la zone PPA (par un laboratoire indépendant).
- Élaboration d'articles précontractuels complémentaires dans le cadre de la mise en service de dispositif final de grande des espèces de pollution du 17 juin 2017. En cas de pic de pollution, vérification par contact de bonne application des articles.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- 2018 : renforcement des contrôles inspirés.
- À partir de 2018 : réalisation de contrôles « documentaires » des émissions des installations de combustion de 2 à 20 MW situées en zone PPA (sur la base des registres de contrôles obligatoires).
- À partir de 2018 propositions de prescriptions complémentaires pour les ICPE fortement émettrices en particules, NOx et CO2, en cas d'épisode de pollution.

Partenaires associés: Pari de performance associée

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Contrôles réalisés par des laboratoires indépendants.
- Contrôles documentaires par le DREAL et propositions de prescriptions complémentaires.

Estimation de coût global

Partenaires financiers

- Contrôles réalisés : de 1000 à 10 000 euros pour les réalisés (peut varier en fonction du règlementaire).
- Unités d'émission d'émissions DREAL.

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air Débit prévu pour la réalisation de ces objectifs, scénario

Les effets attendus de cette action s'ont par des quantités.

INDICATEURS DE SUIVI

Actes 52

Commentaires généraux sur l'action et ses réalisations

Les contrôles liés aux enjeux de qualité de l'air en particulier : contrôles inspirés de registres atmosphériques et contrôles des registres de programmes d'inspection des installations classées. Des articles de prescriptions complémentaires à élaborer en cas d'épisode de pollution ont été pris pour les sites industriels en Haute-Garonne : Knauf Sud Ouest Commerce Airbus CA, Fluo Environnement, Lafarge cement et B&P!

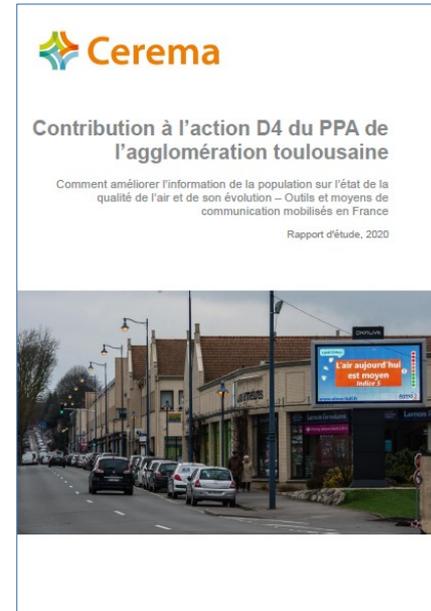
Dernière mise à jour : 08/01/2021

Publications récentes

Charte Chantiers propres



Outils et moyens de communication mobilisés en France pour améliorer l'information de la population sur l'état de la qualité de l'air





JNQA

- Rendez-vous annuel de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la qualité de l'air que nous respirons
- Jeudi 14 octobre 2021 (plus largement du 11 au 17 octobre)
- Appel à projets DREAL Occitanie reconduit

Groupe de travail Santé

- Démarche engagée par l'ARS 31 à l'automne 2019
- Travaux mis en suspens avec l'arrivée de la pandémie
- Méthodologie régionale
- Prévues pour le futur PPA Toulouse



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION